

<https://www.snetap-fsu.fr/30-juin-2020-Quand-la-morgue-de-la-DGER-n-oublie-pas-les-personnels-non-html>



30 juin 2020 : Quand la morgue de la DGER n'oublie pas les personnels non-enseignants !

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 25 juin 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[logo]

Les personnels non-enseignants sont restés sans voix en lisant l'argumentaire développé par la Directrice Générale et ses services quant à la prise en compte de l'accompagnement personnalisé dans le baccalauréat technologique :

« **De plus, des personnes non enseignantes, et donc qui ne consomment pas de [DGH](#)**, participent à cet accompagnement au choix de l'orientation : [CPE](#), direction, personnes extérieures. »

Certes nous sommes membres de la communauté éducative et le revendiquons fièrement mais affirmer que nous ne sommes même pas des consommateurs de DGH c'est affirmer que nos postes et les missions qui s'y rattachent sont des sources d'économies et que de ce fait nos postes permettent d'organiser la pénurie des postes d'enseignant-es.

Vous considérez que les personnels non-enseignants peuvent remplacer nos collègues enseignant-es sur des problématiques aussi essentielles pour les élèves et leurs familles que l'accompagnement au choix de l'orientation. Si ces missions qui incombent logiquement aux enseignant-es pour des raisons de compétences et de formation sont données aux agent-es non enseignants qui va remplacer les personnels non-enseignants sur leur poste et les tâches qu'ils remplissent pour que nos établissements fonctionnent le mieux possible avec des moyens déjà contraints ?

Concernant les enseignant-es-documentalistes, les inspecteur.rices et inspecteur.rices pédagogiques de Documentation ont rappelé, à juste titre, dans un courrier adressé au Snetap-[FSU](#) le 27 mai 2020 que : "les heures de documentation font partie de la DGH pédagogique. Il en est de même pour les heures de pluridisciplinarité non affectées". Il n'y a donc aucune ambiguïté, les heures d'AP faites par des enseignants-documentalistes apparaissent sur leurs fiches de service et relèvent de la DGH.

Si nous comprenons que la DGH est cette année encore contrainte et bien que nous le regrettons et que nous nous attachons à le dénoncer, **nous ne pouvons accepter que cette période particulière soit l'occasion d'un nouveau coup de rabot alors que les besoins des élèves se trouvent significativement accrus.**

Proposer aux [EPL](#) une méthode de gestion qui n'est qu'un tour de bonneteau administratif obligeant à enlever à l'un ce que l'on accorde à l'autre est aussi inacceptable que incompréhensible.

L'Éducation serait la grande oubliée du Projet de Loi de Finance Rectificative (PLFR) ?

Cela risque fort d'être ressenti par les personnels comme une ultime provocation dédaigneuse avant la période de congé en ajoutant de la confusion à cette fin d'année.

Ces éléments ne sont pas de nature à garantir une rentrée sereine...

Nous, les élu.es catégoriel.les non consommateurs de DGH, appelons tous les personnels à rejoindre la mobilisations du 30 juin et les actions qui vont s'engager partout dans les établissements pour la défense de nos métiers et pour affirmer haut et fort que l'accompagnement personnalisé en STAV c'est enseigner.

Les élu.es catégoriel.les : Administratif.ves, CPE, Documentation, Personnels de direction et [TFR](#) du Snetap-FSU.
[Les catégoriel-les du SNETAP-FSU](#)